

**COMMUNAUTE  
DE COMMUNES  
DES HAUTES TERRES  
DE L'AUBRAC**

**CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**  
République Française

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion qui aura lieu

**Le mardi 8 avril 2025 à 20h30**

**Au Centre Permanent de la Photographie – Route d'Albaret le Comtal – 48310 FOURNELS**

Sous la Présidence de Monsieur Alain ASTRUC

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

A Peyre-en-Aubrac, le 01/04/2025

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 Approbation procès-verbal du conseil communautaire du 11 mars 2025 ;

**FINANCES**

- 1 Vote C.A. 2024 (budget principal + budgets annexes) + Comptes de gestion 2024 + affectation de résultats ;
- 2 Vote des taux d'imposition 2025 ;
- 3 Vote de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2025 ;
- 4 Vote budgets primitifs 2025 (budget principal + budgets annexes) ;
- 5 Compétence GEMAPI : vote du produit attendu 2025 ;
- 6 Vote des subventions aux associations et des participations 2025 ;
- 7 Approbation budget 2025 et des comptes 2024 Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien ;
- 8 Convention d'objectifs 2025 – 2028 : Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien / C.C.H.T.A ;
- 9 Convention annuelle de moyens 2025 de l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien / Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac ;
- 10 Animation du Docob du Site Natura 2000 – 2025 ;
- 11 Attributions de compensation provisoires 2025 ;
- 12 Acquisition camion polybenne : emprunt – proposition du Crédit Agricole ;

## DIVERS

- 13 Avis sur le projet de document-cadre relatif à l'identification des surfaces agricoles, naturelles et forestières susceptibles d'accueillir des projets photovoltaïques au sol ;
- 14 MAM de Fournels : régularisation foncière (accès classement domaine public) ;
- 15 France Services : bilan d'activités 2024 ;
- 16 Questions diverses.

**Monsieur Alain ASTRUC**  
**Président**



**Destinataires** : Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac

A titre informatif, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux des communes membres de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac

**Secrétariat** : Personnel administratif de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac

**Affichage** : Mairie de Peyre-en-Aubrac

**PJ** : « Pouvoir » (en cas d'absence à la réunion)